

# Retraites

Ce qu'on ne nous dit pas...

# L'hypothèse démographique:

## Trop de retraités, moins d'actifs ?

selon les modalités de calcul une appréciation variable de l'évolution du ratio de dépendance. Une illustration du pouvoir de la statistique.

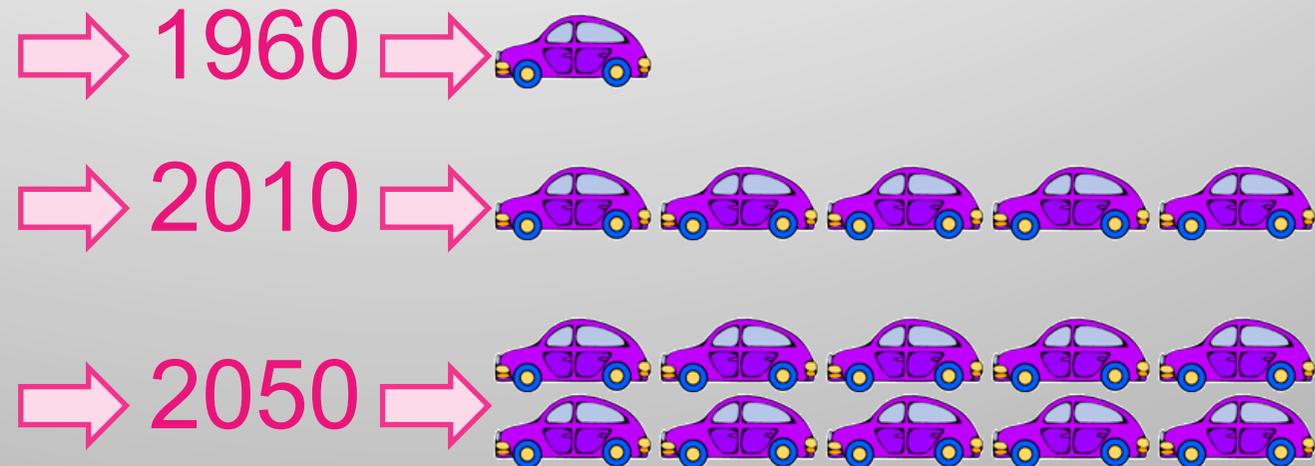
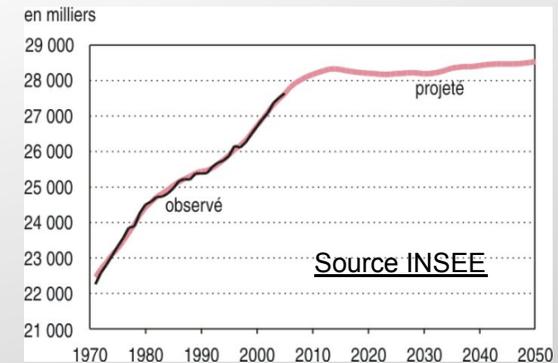
	Ratio de dépendance vieillesse Retraités / actifs	Ratio de dépendance économique Toutes les personnes dépendantes enfants retraités etc / actifs en emploi
1990	0,36	1,48
2010	0,43	1,37
2030	0,61	1,47
2050	0,69	1,55
<b>Variation 2050/1990</b>	<b>+ 92 %</b>	<b>+ 5 %</b>

*Si on utilise le premier ratio,  
on conclut à un presque doublement  
de la charge qui pèse sur les actifs*

*Si on utilise le deuxième ratio,  
on conclut à une presque stabilité  
de la charge qui pèse sur les actifs*



De plus, si le nombre de retraités augmente, le nombre d'actifs, en croissance jusque 2010, devrait rester stable jusqu'en 2050 .

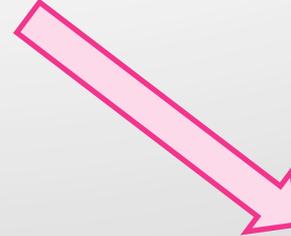


Depuis 1960, la productivité a été multipliée par 5 ce qui signifie qu'un actif de 2010 produit 5 fois plus de richesses qu'un actif de 1960 ... source INSEE

**Cela signifie qu'un actif d'aujourd'hui devrait pouvoir « financer » plus de retraites...**

D'autant plus qu'on estime que dans les 40 prochaines années, la productivité devrait encore doubler... Source 8ème rapport COR

On nous demande de travailler plus longtemps, or...



**les entreprises se débarrassent de leurs salariés avant 60 ans...**  
Aujourd'hui, 6 salariés sur 10 sont «hors emploi» à l'heure de la retraite. En moyenne, les seniors sont écartés de l'emploi à 58,5 ans.

source INSEE

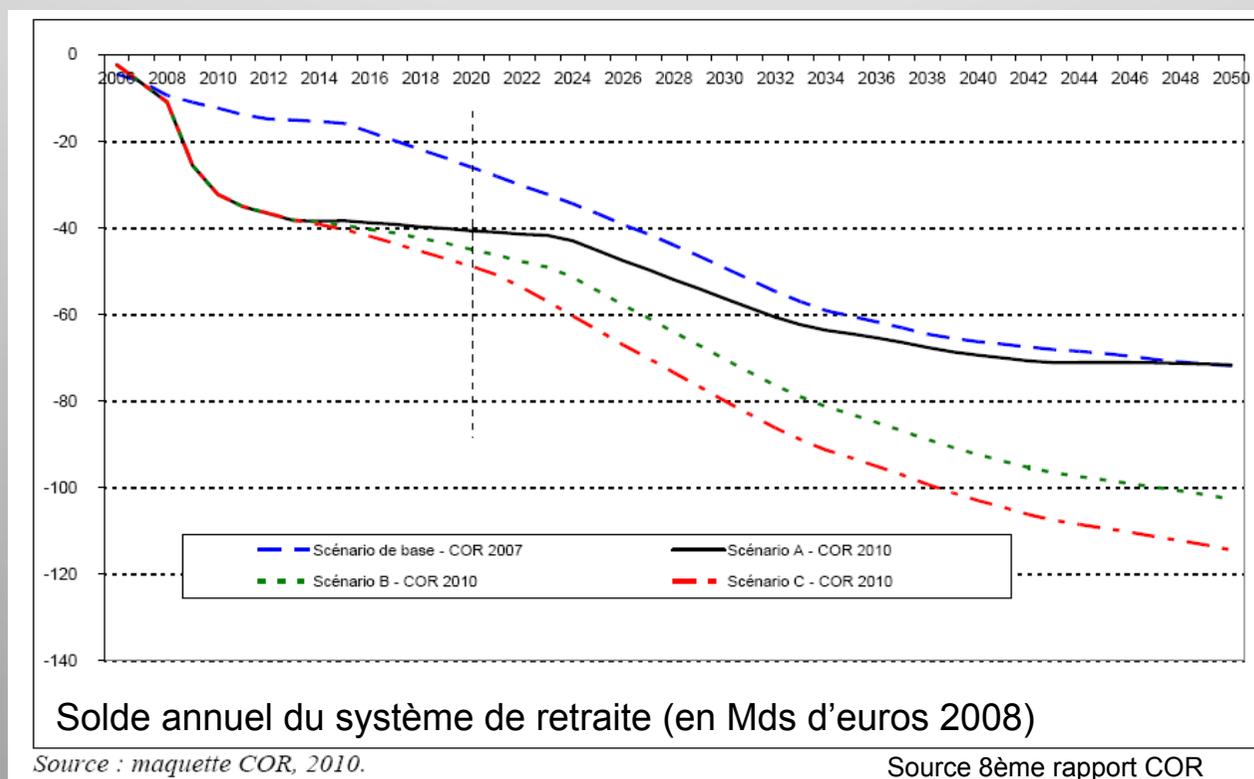
**Le chômage des jeunes n'a jamais été aussi élevé .**  
23% des actifs de 15-24 ans sont à la recherche d'un emploi... source INSEE



## L'argument des déficits

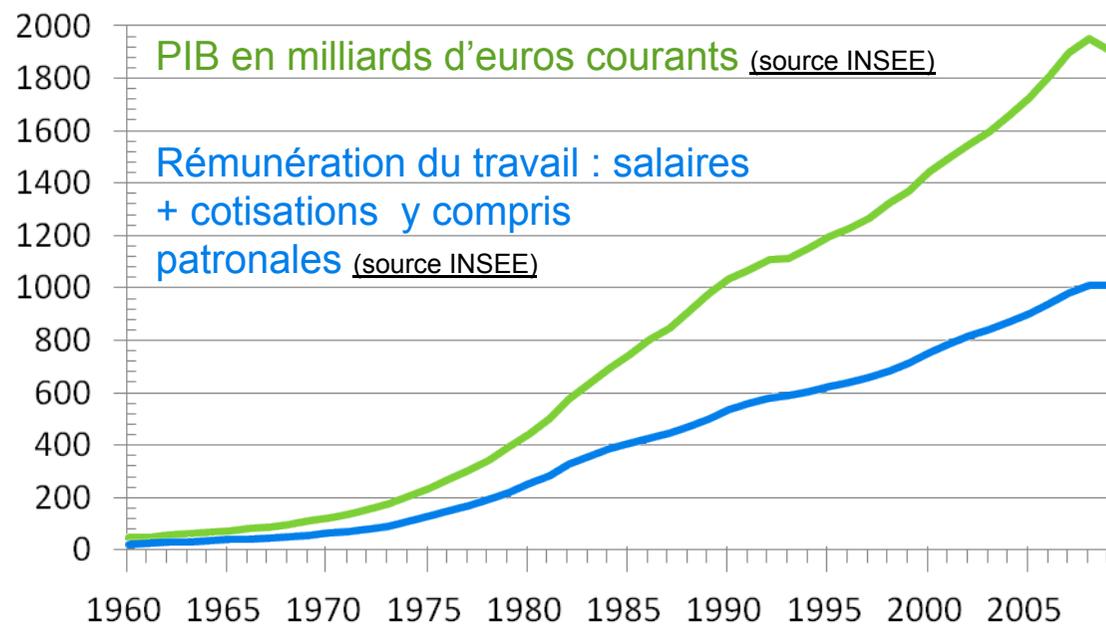
Suivant les différents scénarios élaborés par le COR (Conseil d'Orientation des Retraites), le solde annuel du système des retraites atteindrait en 2050 un déficit maximal de 120 milliards d'euros.

Soit **3% de la richesse nationale (PIB)**.



Oui mais...

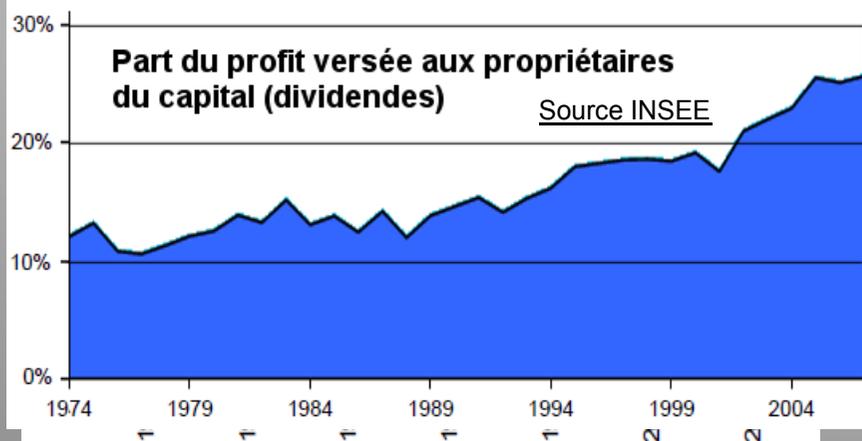
A force de discours alarmistes sur les déficits, discours largement relayés par les médias, on en oublierait presque que **la France est un pays riche...**



Ces vingt dernières années, la richesse (PIB) de la France a doublé et on prévoit un nouveau doublement d'ici à 2050.

Source 8ème rapport COR

Dans le même temps, la rémunération du travail (salaires + cotisations) a progressé moins vite que la richesse nationale.



Ces 30 dernières années, **10%** de la richesse produite (200 milliards) a été transférée de la rémunération du travail vers les profits, soit **8 fois le déficit de la caisse d'assurance vieillesse**.

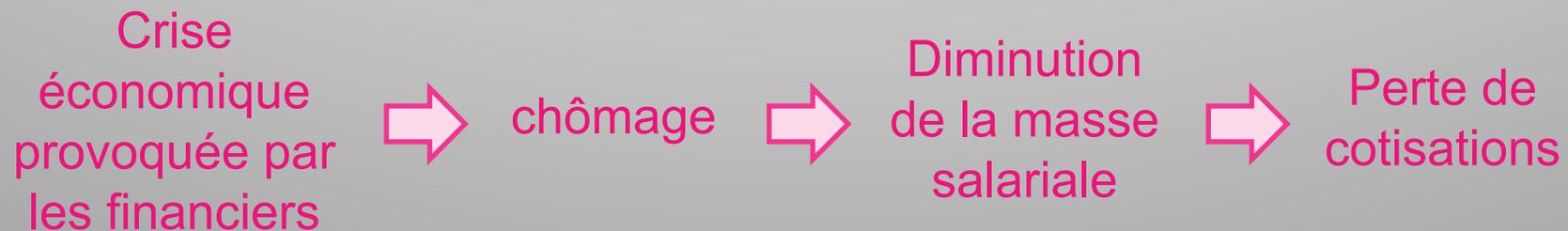
Ce transfert a bénéficié aux **revenus financiers** (dividendes versés aux détenteurs des capitaux des sociétés).

Ainsi, en limitant la progression des salaires au profit des actionnaires, on limite aussi les cotisations qui alimentent les caisses de retraite et on crée les déficits.



**Les déficits ne sont pas une fatalité mais résultent de choix politiques. D'autres choix sont possibles !**

A ces déficits, se sont superposés les effets de la **crise économique** :



**La moitié des déficits de ces 10 prochaines années est liée à la crise. En dégradant nos retraites pour cause de déficit, on nous fait payer une crise économique dont nous ne sommes en rien responsables !**

## Les précédentes réformes

1993 ⇒ Mesures Balladur ⇒

- Calcul sur la moyenne des salaires des 25 meilleures années
- Indexation sur les prix et non plus sur les salaires
- 40 années de cotisations au lieu de 37,5
- Décote de 5% par année manquante

2003 ⇒ Loi «Fillon» ⇒

- Extension des mesures « Balladur » à la fonction publique
- 41 années de cotisations

2007 ⇒ Régimes spéciaux ⇒

Alignement sur la fonction publique

Conséquence : baisse de 15 à 20 % du montant moyen des retraites

1 million des plus de 65 ans sous le seuil de pauvreté

source INSEE

50% des nouveaux retraités touchent moins de 1000 €

Les femmes avec des carrières incomplètes sont les plus touchées

source INSEE

**Ces réformes n'ont pas modifiées l'âge effectif de départ en retraite mais, en pénalisant les carrières incomplètes, elles réduisent dramatiquement les pensions des nouveaux retraités....**

Une nouvelle réforme qui repousserait l'âge de départ à la retraite entraînerait dans la précarité ceux qui, très tôt, sont exclus de l'emploi.

La dégradation des pensions imposera un système par capitalisation (épargne, placements à risque) qui se substituera au système actuel par répartition.

D'autres choix sont possibles

Augmentation de la masse salariale

- Revalorisation des salaires
- Fin de la défiscalisation des heures supplémentaires (400 000 emplois)
- Fin des exonérations des cotisations patronales (30 milliards par an)
- Lutte contre l'emploi précaire et les temps partiels imposés
- Favoriser l'emploi des jeunes
- 100 000 chômeurs en moins = 1,3 milliard de cotisations en plus

Politique fiscale

- Suppression des niches fiscales (70 à 150 milliards par an)
- Suppression du bouclier fiscal (10 à 15 milliards par an)
- Chasse à la fraude fiscale (29 à 40 milliards par an)
- Chasse aux paradis fiscaux

10% des dividendes versés aux actionnaires  
=  
1% de PIB

**La retraite à 60 ans avec 37,5 annuités de cotisations, sans  
décote, c'est possible !**

**C'est un choix de société !  
Une question de partage de la richesse nationale !**

**Ensemble, exigeons-la !**



*Collectif villefranchois « Faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites »*